
**Arrêté ministériel portant agrément du Centre de
Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes de
Mons-Wallonie Picarde (CPF - FPS - MWP), en tant que
partenaire apportant de l'aide aux justiciables**

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, le Centre de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes de Mons-Wallonie Picarde (CPF-FPS-MWP) sis rue du Fort 48, 7800 Ath est agréé en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

Le Centre de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes de Mons-Wallonie Picarde (CPF-FPS -MWP) est agréé pour exercer la mission suivante :

- aide au lien pour l'arrondissement judiciaire du Hainaut.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.